



Feuille d'engagement ou de réengagement

NOM : PRENOM :

1. Si changement de coordonnées : (Important si détention)

Nouvelle adresse :

Nouveau N° Tél. : Port. : Fixe :

Nouveau Mail :

2. Nouvelle saison :

Augmentation reportée à 2022/2023

- Droit d'entrée (Uniquement les adultes la première année) 30,00 €
- Carte de Membre de l'ASCCM (Obligatoire, cf. règlement. 20€ pour ASCCM) 20,00 €
- Cotisation de la section de Tir (Obligatoire sauf moins de 16 ans et plus de 65 ans et première année) 50,00 €
- Location d'arme(s) (Offert la première année) (Comprend la location, l'entretien, le stockage etc...) 50,00 €

Jeunes : catégorie de poussins à Juniors :

Formule tous compris (Deux Licences max, compétition, entraînements, location vêtements, etc....) 80,00 €

OFFERT SI RENOUEL. 21/22

Adultes :

- Licence FFTir 90,00 €
- Licence AGR 45,00 €
- Licence FSGT 45,00 €

Réductions cotisations (cf. règlement sauf moins de 16 ans et plus de 65ans et première année)

-Nombre de demi-journées travaillées* (Année A-1)x10€ = -..... €

**Veuillez vous rapprocher d'un responsable pour connaître le nombre de demi-journées travaillées*

Majoration de 20,00 € si renouvellement après le 30/09 20,00 €

TOTAL de

Par Chèque (à l'ordre de Section de Tir de l'ASCCM) En espèce Par virement

Fait le/...../..... Signature du tireur : Responsable :

Aucune licence ne sera délivrée sans retour de ce formulaire avec le CM et acquittement de la somme due.

✂

NOM du TIREUR Payé le/...../..... à par